

# **BREXIT : quel impact pour la défense britannique et la coopération franco-britannique sous l'égide des Traités de Londres de 2010 ?**

PUBLIÉ EN SEPT 2016  
MIS À JOUR EN DÉC 2017

# Sommaire

## A- Contexte de la coopération

- 1- Les Accords de défense de Lancaster House
- 2- Budget de défense de la France et du Royaume-Uni

## B- Progrès et réalisations depuis la signature des Accords de Lancaster House

- 1- Progrès et résultats militaires de la coopération
- 2- Progrès et résultats industriels de la coopération
  - 2.1- Programme MCM ITP
  - 2.2- Programme Missile Anti-Navire Léger
  - 2.3- Autres programmes Missile

## C- Brexit, quel impact sur la défense britannique et la relation franco-britannique ?

- 1- Impact politique
- 2- Impact sur le budget de défense britannique
- 3- Impact sur l'industrie de défense britannique

## D- Conclusion

## E- Glossaire

# Contexte de la coopération

## 1- Les accords de défense de Lancaster House

La signature, en 2010 des deux « Traités de Londres » aussi appelés « Accords de Lancaster House » sur la défense, la sécurité et la coopération nucléaire est le fruit d'un long travail entamé par Jacques Chirac et John Major en 1995 avec la « Déclaration de Chequers » dans laquelle les deux leaders politiques actaient la grande convergence des intérêts vitaux de la France et du Royaume-Uni sur le long terme. Les Accords de Lancaster House constituent un engagement bilatéral de longue durée ayant vocation à renforcer une capacité commune de protection d'intérêts vitaux, de valeurs et de responsabilités globales et de réponse aux menaces auxquelles les deux pays sont confrontés. Ils sont une suite logique à la mise en place en 2006 d'une structure de dialogue mixte entre les ministères de la défense et les industries respectifs des deux pays, le High Level Working Group, qui est chargée d'identifier les domaines de recherche et de coopération industrielle et également responsable de la coordination des activités et programmes décidés sous l'égide de Lancaster House.

Cette signature acte également la volonté des deux pays de maintenir, comme ils le font de manière différente depuis 1956, leur indépendance décisionnelle. Cette indépendance passe par le contrôle de leurs forces militaires, mais aussi et surtout par leur capacité à diriger et maîtriser le processus de développement, de production et d'amélioration de plateformes et systèmes d'armes complexes. Il ne saurait y avoir de souveraineté réelle pour ces deux états sans innovation et une forte capacité technique à équiper leurs forces armées et de sécurité de manière autonome.

Les Accords de Lancaster House n'excluent pas, pour des raisons budgétaires entre autres, que certains armements et plateformes soient conçus et produits en coopération avec d'autres pays sous réserve que chaque partenaire garde une totale maîtrise de leur emploi final. Citons pour exemple l'Eurofighter (Royaume-Uni, Allemagne, Italie et Espagne), les destroyers de classe Horizon (France et Italie), les frégates de classe FREEM (France et Italie), et de nombreux types de missiles et certains programmes spatiaux (Helios et Athéna-Fidus) qui résultent de coopérations multilatérales. Une coopération multilatérale est également possible pour la réalisation de matériels ou systèmes sensibles et «vitaux » tels la dissuasion nucléaire britannique (programmes Successor & Trident), les communications spatiales ou le renseignement spatial. Mais les bases industrielles techniques de défense (BITD) locales devront alors être fortement associées à ces projets.

# Contexte de la coopération

## 2- Budget de Défense de la France et du Royaume-Uni

Pour démontrer l'importance que revêt l'outil de défense pour les deux pays, il suffit de constater que les deux budgets de défense combinés représentent presque 50% du total des budgets de défense des états membres de l'Union Européenne (EU). Ces deux budgets sont actuellement en croissance afin de mieux faire face aux menaces terroristes et à la posture agressive de la Russie depuis son annexion illégale de la Crimée et le début de la guerre du Donbass en Ukraine.

### BACKGROUND NOTE

#### Budget de défense français et britannique

##### FRANCE

Le budget de la défense a lentement mais régulièrement diminué entre 2009 et 2012, passant de 33 milliards à 30,6 milliards d'euros. A partir de 2013, ce budget est en hausse et se stabilise trois années consécutives à 31,4 milliards d'euros dans le cadre de la loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019 adoptée en 2013. Après les attentats terroristes de Paris en Janvier 2015, la France a modifié la LPM en augmentant de 3,8 milliards d'euros le budget pluriannuel global et en annulant la réduction de 18,750 personnels prévue pour 2015 et 2016. A la suite des attaques de Novembre 2015 les réductions de personnel prévues pour 2017, 2018 et 2019 ont aussi été considérablement réduites et, au total entre 2015 et 2019, la réduction nette des effectifs sera de 6,918 au lieu des 33,675 postes initialement programmés en 2013.

Le budget de défense français est donc en hausse et devrait passer de 32 milliards d'euros en 2016 (au lieu des 31,4 milliards d'euros prévus initialement) à 34,02 milliards pour l'exercice 2019. Ainsi la dernière version modifiée de la LPM a fixé le budget pluriannuel global de la défense à 162,4 milliards d'euros pour la période 2014-2019, ce qui représente environ 1,6% du Produit Intérieur Brut (PIB) Français.

##### ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni s'est engagé à augmenter ses dépenses de défense de 0,5% au-dessus de l'inflation chaque année entre 2016 et 2021 pour atteindre l'objectif de 2% du PIB défini par l'OTAN. Le budget de la défense pour l'année 2016/17 est de 35,1 milliards de livres et devrait atteindre 39,7 milliards de livre en 2020/21. Au total sur la période 2016-2021, plus de 185 milliards de livres seront dédiés à la défense, il s'agit du budget le plus important au sein de l'UE.

A la suite des élections générales de Mai 2015, une nouvelle SDSR (Strategic Defence & Security Review) a été publiée en Novembre 2015 et confirme également des dépenses à hauteur de 178 milliards de livres entre 2016 et 2025 uniquement consacrées à l'achat de matériel, armement et aux activités associées de support et maintien en condition opérationnelle.

# Progrès et Réalisations depuis la signature des Accords de Lancaster House

## 1- Progrès et résultats militaires de la coopération

Les cinq dernières années ont vu la France et le Royaume-Uni exprimer une même volonté politique d'utiliser leurs capacités militaires et de prendre part conjointement à de nombreuses opérations extérieures. Les forces armées franco-britanniques ont lutté ensemble en Lybie (2011) et contre les Talibans en Afghanistan. Elles restent engagées au large de la Corne de l'Afrique pour lutter contre le piratage et contre DAESH en Irak et Syrie. Tandis que le Royaume-Uni fournissait le transport aérien stratégique et le soutien de la surveillance des opérations françaises au Mali et en République centrafricaine, la France soutenait le déploiement britannique de Tornado(s) pour aider le gouvernement nigérian dans sa lutte contre « Boko Haram ». Plus proche de nous, des Atlantique 2 de patrouille maritime français participent à la protection de la mer du Nord depuis Lossiemouth en Ecosse dans l'attente des livraisons des P8 américains.

Depuis 2010 et conformément aux Accords de Lancaster House, les deux gouvernements ont aussi travaillé à créer une force expéditionnaire commune interarmées (Combined Joint Expeditionary Force - CJEF) de 10,000 hommes. Le but de cette force est de permettre de disposer d'une capacité conjointe pouvant être engagée dans des opérations bilatérales, mais également dans le cadre d'une coalition internationale (OTAN, UE ou ONU). L'exercice GRIFFIN STRIKE, qui a eu lieu en Avril 2016 près de Salisbury et a mobilisé 5,500 hommes dont 2,000 soldats Français, a prouvé que la CJEF était devenue une réalité. A terme, la France et le Royaume-Uni ont également prévu de créer un état-major de force commun déployable (Combined Joint Force Headquarter - CJFHQ) qui sera basé à Bristol.

Plus récemment et pour améliorer l'interopérabilité de leurs troupes, les deux pays ont développé un programme d'échanges qui concerne aujourd'hui près de 50 officiers de chaque armées. Ainsi des officiers français sont déployés au sein des forces armées du Royaume-Uni et réciproquement. 2016 verra à ce titre une première avec la nomination du General Nick Nottingham en tant que Commandant en second de la 1ère division basée à Besançon et la nomination d'un General de Brigade français en tant que « Deputy Commander » de la 2ème division britannique basée à York.

Les Accords de Lancaster House ont ainsi facilité les interventions conjointes récentes et l'organisation d'exercices communs d'entraînement et renforcé les capacités interopérables de projection des deux pays et la possibilité de les utiliser sur l'ensemble du spectre des missions de gestion de crise.

# Progrès et Réalisations depuis la signature des Accords de Lancaster House

## 2- Progrès et résultats industriels de la coopération

Les cinq dernières années ont vu le lancement ou la continuation d'un certain nombre de projets industriels entre les deux pays. Sous l'égide des Accords de Lancaster House, la coopération industrielle s'est développée sans interruption et s'est concentrée sur un nombre croissant de domaines et de programmes. Les principaux programmes sont revus ci-dessous.

### AVION DE COMBAT DU FUTUR (FCAS)

Le programme FCAS (Futur Combat Air System) est un programme structurant et a été poursuivi avec détermination depuis 2010. Il a pour objectif de compléter d'ici 2030 les capacités des avions de chasse actuels (Rafale, Eurofighter) par un avion de combat sans pilote. Il fut lancé lors du Sommet de Brize Norton en Janvier 2014 entre Francois Hollande et David Cameron par une déclaration d'intention pour une phase de faisabilité conjointe de 2 ans et dotée de 150 millions d'euros de budget. Le programme a véritablement démarré en Novembre 2014, il est piloté par Dassault et BAE Systems. Thales et Selex ES sont associés pour l'électronique embarquée et Rolls-Royce et Snecma collaborent pour la propulsion.

Les ministères de la défense britanniques et français ont depuis décidé en Mars 2016 de débloquer un budget de près de 2 milliards d'euros pour la construction d'un prototype. Un premier bilan technique est attendu pour 2020.

Le programme FCAS succède à deux programmes expérimentaux: le programme pan-européen Neuron (piloté par Dassault) en France et le programme Taranis (BAE Systems) en Grande-Bretagne. Ces deux programmes clés de démonstrateurs de drones de combat ont permis aux deux avionneurs d'acquérir une expérience dans les domaines de l'aérodynamique spécifique à ces appareils et de la furtivité.

### MISSILES

La collaboration de la France et du Royaume-Uni dans le domaine des missiles aura démarré bien avant les Accords de Lancaster House avec en particulier la création de MBDA en 2001, société qui assure généralement la coordination et la maîtrise d'ouvrage des principaux programmes de recherche et fabrication de missiles franco-britanniques et Européens.

# Progrès et Réalisations depuis la signature des Accords de Lancaster House

## 2.1- Programme MCM ITP

Dès le lancement du programme MCM ITP (Partenariat pour l'innovation et la technologie des matériaux et composants de missile) en 2007, l'accent fut mis sur le développement de technologies nouvelles et applicables pour mieux répondre aux besoins futurs des deux armées et consolider une forte capacité à développer les missiles de demain.

En Octobre 2015, actant huit années de succès dans la collaboration pour la recherche de technologies innovantes pour missiles, les gouvernements français et britannique ont convenu de prolonger leur financement du programme MCM-ITP doté d'un budget de 13 millions d'euros par an jusqu'en 2018.

### BACKGROUND NOTE MCM - ITP

Le programme MCM ITP est financé à parts égales par les gouvernements et leurs partenaires industriels. Il a suscité une forte participation des PME et des universités avec plus de 100 acteurs britanniques et français contribuant au programme à ce jour et travaillant sur plus de 90 projets de recherche.

Le programme MCM ITP permet la maturation en laboratoire de technologies qui, une fois validées, peuvent être intégrées dans des futurs démonstrateurs de missiles pour tester celles qui pourraient entrer en service au cours de la prochaine décennie et au-delà. Le MCM ITP s'articule autour de 8 domaines de recherche pertinents pour le développement de missiles (Systèmes et Navigation, Autodirecteurs RF (radiofréquence), Senseurs électro-optiques (EO), Propulsion solide, Propulsion Aérobie, Têtes explosives, Fusées de proximité et Dispositifs de sécurité et d'armement, Matériaux et électronique).

Chacun de ces huit domaines est piloté par une société française ou britannique clé du secteur : MBDA, Nexter Munitions, QinetiQ, Roxel, SAFRAN Microturbo, Selex-Galileo, Thales. MBDA assure la coordination du programme.

## 2.2- Programme Missile Anti-Navire léger

Agissant au nom de la France et du Royaume-Uni, le ministère de la défense britannique (MoD) a attribué à MBDA un contrat de 600 millions d'euro en Mars 2014 pour le développement et la production d'un missile anti-navire léger (programme ANL / FASGW (H)).

L'attribution de ce contrat avait été préparée au cours du sommet franco-britannique de Brize Norton en Janvier 2014 lorsqu'un protocole d'accord avait été signé par le ministre français de la défense Jean-Yves Le Drian et son homologue britannique de l'époque, Philip Hammond.

# Progrès et Réalisations depuis la signature des Accords de Lancaster House

Le missile ANL fournira aux hélicoptères navals la capacité d'engager et de neutraliser des bateaux de patrouille, des navires légers rapides et de petits bâtiments dans des situations de crise et de combat en zone côtière ou de police en zone de piraterie en haute mer (Aden, Corne de l'Afrique, Océan Indien).

La Direction générale de l'Armement (DGA) assure, conjointement avec DE&S (Agence du MoD en charge des équipements de défense et de soutien), la gestion du programme ANL / FASGW (H).

Ce nouveau développement conjoint de missile est aussi considéré comme crucial pour accélérer la consolidation de l'industrie des missiles franco-britannique sous l'égide de MBDA et de ses sous-traitants. Le programme ANL marque aussi une nouvelle étape importante de la réussite franco-britannique dans le développement de missiles performants (Aster, Scalp, Meteor).

## 2.3- Autres programmes Missile

En Mars 2016, David Cameron et François Hollande ont annoncé des actions communes visant au maintien des deux arsenaux de missiles Aster pour leur pays respectif et au possible renforcement des capacités SCALP EG/Storm Shadow (missile de croisière autonome à longue portée) des deux pays.

Une phase de conception commune pour un futur missile de croisière/anti-navire (FC/ASW) est également en cours de discussion. Le FC/ASW serait conçu dans le cadre des Accords de Lancaster House et remplacerait les SCALP EG/Storm Shadow des deux pays, les missiles Harpoon du Royaume-Uni et les Exocet de la France. Cette phase de conception viserait à documenter, d'ici 2020, les décisions relatives à une phase d'évaluation potentielle. Les deux gouvernements souhaitent signer un arrangement sur cette phase de conception d'ici à la fin 2016, afin d'ouvrir la voie à des contrats possibles dès l'année 2017.

## LE PROGRAMME MMCM DE DÉMINAGE MARITIME

En Mars 2015 le MoD et son homologue français ont engagé une première enveloppe de 20 millions d'euros pour concevoir un nouveau système de lutte contre les mines sous-marines, le programme MMCM (Marine Mine Counter Measures). Ce programme vise à développer la prochaine génération de capacités de déminage maritime sur la base de vecteurs sous-marins sans pilote. Il est managé par l'OCCAR (Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement) au nom du MoD et de la Direction Générale de l'Armement (DGA) et fut signé avec un consortium qui comprend Thales et BAE Systems en particulier.

En Mars 2016, les deux gouvernements ont débloqué 150 millions d'euros supplémentaires et ont confirmé l'objectif du programme MMCM de développer, fabriquer et qualifier deux démonstrateurs/prototypes aux technologies différentes et de fournir à terme une capacité de lutte contre les mines agile, interopérable et robuste.

# Progrès et Réalisations depuis la signature des Accords de Lancaster House

## COOPÉRATION DANS LE DOMAINE NUCLÉAIRE

En parallèle du développement d'outils communs pour assurer la sûreté et la fiabilité de leurs armes nucléaires, la France et le Royaume-Uni investissent également dans une installation conjointe à Valduc en Bourgogne. L'installation est un système de radiographie devant entrer en service en 2022 et pour lequel les premiers équipements britanniques seront inaugurés cette année.

## AUTRES COOPÉRATIONS

Un canon de 40 mm produit par CTA (joint-venture BAE-NEXTER basée à Bourges) a été mis au point avec succès à l'issue de plusieurs années de collaboration innovante en recherche et développement technologique.

Il s'agira de l'arme principale pour les nouveaux blindés IVF JAGUAR (France) et AJAX (Royaume-Uni), pour lesquels des commandes de production ont été passées en décembre 2014 pour la France et en mars 2015 pour le Royaume-Uni.

Le développement en cours de nouvelles munitions élargira les capacités de combat du système et un accord bilatéral est en cours de préparation pour assurer la gestion et le soutien communs de la configuration.

D'autres possibilités de coopération sont envisagées régulièrement, notamment pour soutenir le développement des capacités de la CJEF.

## RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

En dehors des programmes déjà cités, les deux pays travaillent de concert à des projets en innovation, recherche et développement technologique. C'est le cas par exemple dans le domaine NRBC et dans celui des matériaux innovants. Pour soutenir ces programmes, des diplômes et doctorats franco-britanniques se mettent en place grâce à des rapprochements entre universités et les deux pays ont également élaboré un « plan technologique fondamental » pour formaliser un cadre et faciliter la coopération entre entreprises et universités. L'objectif est d'encourager les scientifiques et les ingénieurs à travailler en réseau et d'encourager l'innovation à tous les échelons des BITDs.

Ces résultats, presque six ans après leur signature, de la mise en œuvre des Accords de Lancaster House démontrent le bien-fondé du projet initial. La relation de défense bilatérale, déjà riche, s'est encore intensifiée et s'appuie clairement sur trois piliers solides : une forte coopération opéra-

# Brexit, quel impact sur la défense britannique et la relation franco-britannique ?

Il faut dans un premier temps bien réaliser que les Accords de Lancaster House constituent un traité bilatéral entre deux nations souveraines. Bien que l'Union Européenne (UE) et d'autres organisations internationales comme l'OTAN dont les deux parties sont membres y soient mentionnées, il n'y a pas de dispositions dans le traité pour que celui-ci soit caduc si une des deux nations venait à quitter l'UE. La sortie du Royaume-Uni de l'UE n'a donc pas d'impact sur le contenu et la teneur du traité lui-même.

Mais le Brexit a et aura bien entendu un impact politique sur la relation Franco-Britannique dans le domaine de la défense et sans doute un impact économique sur le budget de défense du MoD.

## 1- Impact politique

Les deux conséquences politiques immédiates du Brexit ont été la démission du premier ministre David Cameron et celle quelques jours plus tard de son chancelier Georges Osborne. David Cameron a toujours soutenu les Accords de Lancaster House et était en particulier très convaincu par la nécessité du programme majeur FCAS. Avec George Osborne, ils avaient demandé l'élaboration de la SDSR 2015 et en soutenaient les recommandations. Et George Osborne, bien qu'un critique récurrent du management financier du MoD et l'artisan de coupes budgétaires sévères entre 2010 et 2016, a fortement contribué à planifier une reprise inattendue des dépenses militaires sur les cinq prochaines années.

Il n'est pas encore possible de dire qu'elle sera l'attitude du gouvernement de Theresa May à propos des programmes franco-britanniques de défense et du budget de la défense britannique mais la confirmation très rapide de Michael Fallon à son poste de ministre de la défense, poste qu'il occupe depuis 2014, la nomination au poste de chancelier de Philip Hammond, prédécesseur de Michael Fallon entre 2011 et 2014, et enfin la nomination au poste de ministre du commerce international de Liam Fox, prédécesseur de Philip Hammond entre 2010 et 2011 et signataire des Accords de Lancaster House laissent à penser que les britanniques souhaitent la continuité, voire le renforcement des échanges avec la France en matière de défense. Ils disposent ainsi dans leur gouvernement de trois supports des Accords et de la coopération bilatérale de défense de manière plus générale et de deux ministres d'état (Fallon et Hammond) qui ont de solides relations personnelles avec le ministre français de la défense Jean-Yves Le Drian.

Malcom Chalmers, Directeur général adjoint du RUSI, va d'ailleurs dans ce sens en déclarant le 24 Juin qu'à la suite du Brexit, le gouvernement aura du mal à protéger le budget de la défense et devra sans doute revoir la SDSR et saisir cette occasion pour refondre sa stratégie de défense et de sécurité. Malcolm Chalmers encourage notamment son gouvernement à renforcer davantage la collaboration avec la France et quelques autres partenaires européens clés, en particulier l'Allemagne sur le champ opérationnel.

# Brexit, quel impact sur la défense britannique et la relation franco-britannique ?

Preuve enfin de cette volonté actuelle de continuation et de 'business as usual', le vote de Westminster en Juillet dernier en faveur d'un investissement de 30 milliards de livres dans le programme Successor – Trident amené à remplacer les sous-marins nucléaires Anglais de classe Vanguard. Une autre conséquence politique du Brexit est la possible réouverture du débat sur l'indépendance de l'Ecosse dont le gouvernement pro-européen pourrait vouloir imposer un nouveau referendum. Même si le prix bas du baril et son impact sur les finances écossaises devraient ralentir voire annihiler une telle initiative, il y a à moyen terme un risque de voir l'Ecosse redemander son indépendance, ce qui aurait un effet profond sur les capacités navales et aériennes britannique en terme d'infrastructures disponibles et poserait notamment la question de l'avenir de la base de sous-marins nucléaires britanniques située à Fastlane, en Écosse. Le sujet de Fastlane n'est pas nouveau pour les britanniques qui cherchent des solutions alternatives. Ce processus pourrait être accéléré par le Brexit mais resterait sans effet sur la coopération bilatérale avec la France.

Enfin une dernière conséquence politique du Brexit pourrait être une 'relance' de la défense Européenne par la France et l'Allemagne. Même si cette relance serait sans doute d'abord une réaction naturelle aux menaces du moment (environnement sécuritaire dégradé en Europe à cause du terrorisme, expansionnisme Russe) et un acte politique visant à redonner une crédibilité à l'UE face à la Russie, elle représenterait néanmoins un message politique fort destiné au Royaume-Uni, message qu'une France en campagne électorale saura relayer. Ce message ne devrait pas avoir d'impact sur les initiatives opérationnelles et industrielles de défense en cours mais pourrait ralentir le lancement de nouveaux programmes dans le cadre des Accords de Lancaster House et atténuer la forte impulsion politique qui soutenait ces derniers depuis 2010.

## 2- Impact sur le budget de défense britannique

Le Brexit devrait avoir un impact sur le financement et donc le dimensionnement des programmes, en cours et futurs, de défense britannique. Malcom Chalmers du RUSI prédit à ce sujet qu'il est irréaliste de penser que le budget de la défense britannique puisse être entièrement protégé des réductions de dépenses qui seront vraisemblablement nécessaires pour préparer la sortie du Royaume-Uni de l'Europe. Avec des ressources plus limitées le gouvernement britannique devra préciser ses priorités stratégiques et en particulier la priorité qu'il donne à sa relation bilatérale avec la France. Il est probable que le gouvernement donnera priorité aux domaines d'intérêt commun avec ses alliés européens plutôt qu'à des rôles plus globaux.

En l'état des informations disponibles, il est vraisemblable de penser que la SDSR 2015 ne pourra pas être financée comme prévu et que le Royaume-Uni va devoir repenser l'orientation de ses activités militaires en les concentrant plus fortement – voire complètement – vers la seule sécurité de l'Europe, et en adaptant sa posture stratégique pour faire face à la menace russe en zone CEE (aux dépens de capacités d'intervention lourdes en zone MENA).

# Brexit, quel impact sur la défense britannique et la relation franco-britannique ?

Les avis restent néanmoins partagés et Sir Peter Luff, administrateur du NDI et ancien ministre en charge des achats de défense (Defence Procurement), pense lui que le parti conservateur, même dans le cas d'un budget d'austérité, sera réticent à faire des coupes sombres dans le budget de la défense, car cela risquerait de rouvrir la controverse sur l'engagement britannique à honorer l'objectif des 2% de son PIB consacrés à son budget de défense comme le recommande l'OTAN - un engagement que souhaitait respecter George Osborne. Sir Peter pense que les projets privilégiés par le gouvernement seraient alors ceux à 'haute valeur ajoutée' et qui feront participer au maximum les entreprises de la BITD britannique.

En revanche, ce qui ne souffre aucune contestation est la chute de 15% de la livre sterling par rapport au dollar US au cours de douze dernier mois ! Or malgré les Accords de Lancaster House et les nombreux programmes franco-britanniques en cours, les sommes que dépense le Royaume-Uni pour s'équiper de matériel militaire américain sont incomparables avec les sommes qu'il dépense avec la France ou l'Europe.

La baisse de la livre va mécaniquement augmenter le prix des plateformes achetées en dollars et impacter les prévisions de dépenses britanniques. Un rapport du National Audit Office publié peu de temps avant le Brexit confirme cette assertion en soulignant qu'une large partie de la planification financière du MoD - 25,6 milliards de livres (soit 34 milliards \$ le 9 Septembre 2016 contre 38,4 milliards \$ le 22 Juin 2016), est consacrée à des acquisitions de matériels américain permettant de combler des trous capacitaires tels que les Boeing MPR P-8 de patrouille maritime et les hélicoptères de combat AH-64 commandés en Juillet dernier pendant le salon de Farnborough.

Ces questions sur le futur niveau des dépenses de défense au Royaume-Uni vont se poser rapidement, et sans doute dès 2017 qui est une année pendant laquelle sont planifiés un certain nombre de confirmations et deancements de programmes d'armement. Une récente discussion avec un fonctionnaire du MoD et membre du RUSI indiquait que les programmes clés seront maintenus malgré une re-planification désormais certaine. La revue budgétaire par Philip Hammond lors de son Autumn Statement le 23 Novembre devrait aider à y voir plus clair.

## 3- Impact sur l'industrie de défense britannique

Le nouveau gouvernement a déclaré que l'incertitude budgétaire causée par le vote du 23 juin ralentirait les investissements des entreprises britanniques et étrangères au Royaume-Uni. Il est effectivement prévu que les entreprises britanniques soient prudentes sur leurs futurs Capex et leurs recrutements en attendant une meilleure visibilité des grands programmes structurant anglais et de leur financement. On pense notamment au programme des Frégates T26 dont le nombre final reste à définir et qui affectent le maître d'ouvrage BAe et la « supply chain » britannique dans son ensemble.

C

# Brexit, quel impact sur la défense britannique et la relation franco-britannique ?

Mais l'industrie de défense britannique connaissant un certain succès à l'export, il est à espérer que le gouvernement lui donnera rapidement la visibilité et les assurances requises. Pour mémoire son solde commercial était nettement positif en 2014 et s'élevait à £3,2 Milliard grâce à des systèmes tels que les réacteurs Trent 700 (destinés aux A330 Multi-Role Tanker Transport (MRTT) en France), les missiles Advanced Short Range Air-to-Air Missiles (ASRAMM) (vendus à l'Inde), et le ForceShield Integrated Air Defence System et les missiles Starstreak (vendus à l'Indonésie).

## Conclusion

La décision du Brexit et la sortie prochaine du Royaume-Uni auront un impact sur la coopération franco-britannique dans le domaine de la défense et pourraient affaiblir l'engagement politique et le dynamisme industriel qui avaient fait suite à la signature des Accords de Lancaster House sans que ces derniers ne soient néanmoins remis en cause ou menacés.

Industriellement, il est peu probable que la sortie prochaine du Royaume-Uni de l'UE pèse sur la coopération avec la France et en particulier sur les programmes court-moyen terme comme le missile ANL ou le programme MMCM. En revanche, une concertation politique réduite ne permettra de retrouver l'enthousiasme de 2010 et de générer l'impulsion nécessaire pour respecter le planning du programme FCAS et pour s'entendre sur de nouveaux projets de développement conjoint de systèmes d'armes. L'absence de nouveaux projets pourrait peser à terme sur les capacités d'exportation des BITDs anglaises et françaises et aurait donc de regrettables conséquences économiques.

La coopération opérationnelle entre les forces armées des deux pays, au cœur des Accords de Lancaster House, ne devrait pas non plus être remise en cause par le Brexit. Cette coopération s'est tellement affermie depuis cinq ans qu'il n'est même pas sûr que le rythme des échanges actuels entre les deux forces ralentisse et d'ailleurs, l'environnement sécuritaire et les menaces qui pèsent actuellement sur les deux pays ne le permettra peut-être pas. Jamais ces menaces n'ont été aussi sérieuses depuis cinquante ans et une réponse coordonnée face à celles-ci devrait même favoriser une augmentation des opérations conjointes ou croisées et une amélioration rapide de l'interopérabilité des deux forces.

Pour Sir Peter Luff, le risque principal concernant Lancaster House est évidemment d'abord un risque politique. Les deux gouvernements doivent continuer de soutenir la mise en œuvre des Accords et des projets y afférant et cela passe par une bonne relation et coordination entre gouvernements et entre ministres de la défense. Sir Peter cite en exemple la relation de confiance établie entre Philip Hammond puis Michael Fallon avec Jean-Yves Le Drian comme un des « drivers » remarquables de la collaboration franco-britannique des cinq dernières années et il s'interroge sur les engagements d'un nouveau gouvernement français dans ce domaine à la suite des élections de 2017.

Effectivement, alors que le gouvernement britannique pourrait se montrer très désireux de renforcer le niveau de collaboration actuel pour, entre autres raisons, confirmer son engagement à la défense commune de l'Europe et faire des Accords de Lancaster House une 'plateforme' pour la construction d'un lien privilégié avec la France (qui serait renforcé avec un engagement sur la centrale nucléaire de Hinkley Point par exemple), un nouveau gouvernement en France pourrait vouloir un recentrage de sa politique de coopération en matière de défense vers d'autres pays de l'UE pour lui permettre de conserver une place d'influence dans le jeu européen et de se désolidariser d'un partenaire historique qui n'est plus considéré comme 'Européen'.

## D

## Conclusion

Effectivement, alors que le gouvernement britannique pourrait se montrer très désireux de renforcer le niveau de collaboration actuel pour, entre autres raisons, confirmer son engagement à la défense commune de l'Europe et faire des Accords de Lancaster House une 'plateforme' pour la construction d'un lien privilégié avec la France (qui serait renforcé avec un engagement sur la centrale nucléaire de Hinkley Point par exemple), un nouveau gouvernement en France pourrait vouloir un recentrage de sa politique de coopération en matière de défense vers d'autres pays de l'UE pour lui permettre de conserver une place d'influence dans le jeu européen et de se désolidariser d'un partenaire historique qui n'est plus considéré comme 'Européen'. Une telle attitude ne manquerait pas de ralentir considérablement la collaboration franco-britannique et d'atténuer la portée des Accords de Lancaster House.

C'est donc à se demander si l'incertitude politique, et les risques associés pour la coopération franco-britannique de défense, ne proviendra pas dans l'année à venir de la situation en France plutôt que de la situation au Royaume-Uni !

# Glossaire

**CEE** : Central Eastern Europe  
**BITD** : Base Industrielle et Technologiques de défense  
**DTIB** : Defence Technology Industrial Base  
**ETIP** : Eurofighter Typhoon Interoperability Program  
**IFV** : Infantry Fighting Vehicle  
**MBT** : Main Battle Tank  
**MCNE** : Multinational Headquarter North-East  
**MENA** : Middle East North Africa  
**MoD** : Ministry of Defence  
**MINDEF** : Ministère de la Défense français.  
**MPR** : Maritime Patrol and Reconnaissance  
**UAS** : Unmanned Aerial System  
**CJEF** : Combined Joint Expeditionary Force  
**GRIFFIN STRIKE** : Exercice inter-armes Franco-Britannique  
**RUSI** : Royal United Service Institute  
**ANL** : Anti Navire Leger  
**SCALP EG /Storm Shadow** : Système de croisière conventionnel autonome à longue portée » et d'« Emploi général »), est un missile de croisière développé fin 1994 par Matra puis fabriqué par MBDA. La version britannique est baptisée Storm Shadow  
**FC ASW** : Future Cruise and Anti-Ship Weapon  
**FCAS / SCAF** : Système de combat aérien futur (SCAF) - Future Combat Air System (FCAS)  
**MMCM** : (Maritime Mine Counter Measures) ou Système de lutte contre les mines navales piloté à distance  
**NRBC** : Nucléaire, radiologique, biologique et chimique  
**SSBN** : Sub-Surface Ballistic Nuclear – SNLE : Sous-Marin Nucléaire Lanceurs d'Engins  
**SSN** : Ship Submersible Nuclear – SNA : Sous-Marin Nucléaire d'Attaque  
**NDI** : Northern Defence Industries (Cluster Anglais de sociétés de défense)  
**UE** : Union Européenne